

Préface. Le Bi et le Pluri en D/DLC¹ Et en Poésie

Jacques Cortès

Professeur des Universités
Fondateur et Président du GERFLINT, France

Il est vrai que personne ne s'apitoie sur la disparition de l'Homme du Néanderthal au profit du Cromagnon

Henri Laborit, la Nouvelle grille, Folio Essais, 1974, p.215

Ce numéro 15 offre à ses lecteurs, non seulement en Chine mais également dans l'ensemble du vaste réseau GERFLINT, une brillante sélection d'articles pensés et écrits sur des thématiques différentes mais complémentaires dans la mesure où elles sont toutes en relation implicite avec le problème mondial abondamment initié aujourd'hui par le préfixe pluri sous les multiples acceptions qu'il peut prendre en combinaison avec les substantifs langue et culture. La problématique générale ouvre ainsi des trajectoires de recherche sur lesquelles se lancent avec conviction, depuis deux ou trois décennies, les « aventuriers » (terme élogieux pour moi) d'une nouvelle D/DLC (selon l'excellente formulation, en 1985, de mon très regretté Ami disparu, Robert Galisson. Voir note). Sans intention aucune de polémiquer sur l'origine historique des orientations actuelles, on ne peut même, a contrario, qu'encourager tous les travaux portant sur le « pluralisme », sous la seule réserve de rappeler facétieusement, avec la citation d'Henri Laborit mise en exergue, que l'épistémé (terme cher à Michel Foucault) initiale du pluri remonte au Néanderthal.

Toutefois, comme le pluriel, un peu partout dans le monde, commence au chiffre 2, il serait simplement maladroit de ne pas commencer notre commentaire par le préfixe bi envisagé comme le très officiel géniteur du pluri. Soulignons donc que le bilinguisme, en communion étroite avec le biculturalisme, est l'ancêtre primordial de toute la famille linguistique et idéologique que nous devons prendre ici en considération. C'est, du reste, une nécessité que doit assumer tout professeur de français langue étrangère en présence de classes d'enfants, d'adolescents, de jeunes ou moins jeunes adultes, voire - comme ce fut mon cas au Japon dans une vie antérieure - de vieilles Dames et de vieux Messieurs passionnés par la langue

de Molière. Car, qu'on le veuille ou non, l'enseignement d'une langue étrangère comporte inéluctablement une confrontation incontournable avec la langue maternelle de chaque apprenant. Simplement pour faire percevoir la grande difficulté d'un tel face à face, je vais me permettre de prendre un exemple dans une langue que j'ai eu la chance de pratiquer pendant 8 ans : le japonais.

La langue japonaise a cette particularité de refuser tout phonème consonantique isolé. Elle fonctionne donc avec ce qu'on appelle des **mores**, c'est-à-dire des complexes (consonne + voyelle) réguliers comme dans **sa-yo-na-ra** (signifiant **au-revoir**). Ce détail semble insignifiant et pourtant il est crucial. Connaître un fait apparemment aussi simple a permis, en effet, au *gaïdjin* (étranger) que j'étais en 1963, à mon arrivée au Japon, de comprendre une des causes majeures des difficultés d'apprentissage du français par un débutant japonais.

Mon nom, par exemple, *Cortès*, comporte 2 consonnes isolées : le /r/ médian et le /s/ final. Dès lors, mon élève débutant de Tokyo prolonge régulièrement ces deux phonèmes par un /u/ et, automatiquement, mon nom passe de *Cortès* à / co-ru-te-su/ donc de 2 à 4 syllabes. Même chose pour *Sartre* qui devient /sa-ru-tu-ru/ (4 syllabes au lieu d'une voire deux à l'extrême rigueur en français). On devine par ce très simple exemple comparatif des deux systèmes que l'étudiant japonais est confronté d'emblée à un problème rythmique considérable d'audition et de reproduction puisqu'il entend et exprime ce qu'il entend sur la base d'un système phonétique et phonologique (le sien) qui l'induit constamment en erreur.

J'ai eu l'occasion, en 1970, après 8 années d'enseignement du français à l'Athénée Français et à l'Université Chuo de Tokyo, de faire l'étude, complète cette fois, des problèmes phonétiques des étudiants japonais et j'ai été alors surpris de découvrir que des phonéticiens du XIX^e siècle comme Maurice Grammont en France (1866-1946) et Aikitsu Tanakadate au Japon (1856-1952), par exemple, considéraient que les différences au niveau des perceptions et des réalisations sonores tenaient « aux particularités des organes articulatoires et auditifs comme le démontrent les expressions onomatopéiques en usage dans les différentes langues». Si donc un Japonais n'entendait pas bien les sons du français et si, par suite, il les reproduisait mal, on faisait l'hypothèse (évidemment saugrenue) que cela tenait à des différences génétiques, conformément à la doctrine racialiste apparue au milieu du XIXe siècle qui « prétendait expliquer les phénomènes sociaux par des facteurs héréditaires et raciaux ». On était donc à la porte d'entrée redoutable - parce que se présentant comme scientifique - d'un racisme s'emparant de différences simplement phonétiques susceptibles d'aboutir à des classifications de races humaines en supérieures et inférieures selon le point de vue défendu par chaque descripteur. Comme on le voit, le problème était et reste (parfois encore) d'autant plus grave que des savants eux-mêmes se mettaient à « dérailler » complètement et de toute bonne foi. J'écrivis alors, en 1970 (pardon de m'auto-citer), le texte suivant que je prononçai dans le cadre d'un Colloque franco-japonais à Tokyo en 1970 :

Tout cela est faux, il va de soi, mais l'erreur est instructive. La difficulté que présente, pour un étranger, l'émission d'un son qui n'existe pas dans sa langue est telle que des savants ont pu penser à des différences anatomiques, à une vérification possible, dans le domaine des appareils auditif et phonateur, des lois sur l'hérédité. Les Japonais, qu'on se rassure, ont exactement les mêmes organes que les Français. Ce qui diffère, c'est le mode d'articulation des phonèmes.

Ce qu'il faut retenir d'un tel discours, c'est que l'intérêt du pluri, qu'il s'agisse, comme dans l'exemple que nous venons d'analyser, de phonétique et de phonologie comparatistes ou, a fortiori de questions plus complexes touchant à la Culture (par exemple à l'analyse comparée de la politesse en Chine et en France), est une idée classique ne nécessitant aucune croisade moderniste pour être enfin délivrée de l'oubli. Elle vaut déjà, comme nous venons de le voir, pour la deuxième articulation du langage, mais il serait facile de montrer qu'il en va de même pour la première.

Je ne saurais parler du *pluri* (sous sa forme bi) sans évoquer ici la personnalité d'un authentique personnage conjuguant parfaitement les deux langues et les deux cultures (françaises et chinoises). Il s'agit de **François Cheng**, grand écrivain de naissance chinoise qui se trouve être un membre prestigieux de l'Académie Française des Arts et des Lettres. Je conserve précieusement, dans ma bibliothèque, parmi quelques-unes de ses œuvres, Les Actes d'un important colloque organisé à l'Université de Rabat (Maroc), du 26 au 28 novembre 1981, qui rassembla sur la question du Bilinguisme des intervenants éminents comme Tzvetan Todorov, François Cheng, Abdelkebir Khattibi, Abdelwahab Meddeb...etc.

Ce qui ressort de l'impressionnante intervention de François Cheng, c'est que le positionnement de son activité littéraire et scientifique a clairement montré que la Chine a exercé son influence sur les autres langues, et « notamment sur les poètes occidentaux comme Claudel, Segalen, Michaux, Saint-John Perse, Pound, les imagistes américains White, ainsi que de façon indirecte, d'autres poètes, mais qu'elle a, elle-même, été fécondée par d'autres langues comme elle l'a été par le sanscrit ».

Quant à Cheng lui-même, il s'est énormément investi dans des travaux de traduction des langues occidentales vers le chinois, mais aussi du chinois vers le français. « Hölderlin, Rilke, Baudelaire, Rimbaud, Laforgue, Mallarmé, Apollinaire, les surréalistes, Reverdy, Valéry, Michaux, Char etc. lui ont permis de briser les miroirs qui l'enfermaient et de vivre enfin dans un espace ouvert fait de poursuites passionnées ou de rencontres fulgurantes ».

D'où la belle conclusion présentée par lui dans la discussion finale du Colloque :

Je suis pour le bilinguisme, puisque la Chine a été fécondée par le sanskrit et sera fécondée par d'autres expériences. Elle retrouvera d'autant plus ses racines qu'elle se laissera « révéler » par les autres, pas à n'importe quel prix, ni n'importe comment, bien sûr. Il en va de même pour chacun de nous.

Et c'est à lui que fut offert l'honneur de dire le dernier mot du colloque dans la courte et belle intervention suivante :

J'ai dit, je suis pour le bilinguisme, et surtout pour un bilinguisme heureux. Je ne crois pas qu'il y ait de différences entre Orient et Occident. Il importe seulement qu'existent des conditions favorables où une langue possède assez de force créatrice pour assimiler les apports venant d'ailleurs.

C'est sur ces mots pleins d'espoir que je terminerai cette préface qui se veut très incitative à une fraternité franco-chinoise dont la vie de François Cheng est la plus belle et la plus riche illustration.

Si je saute de 1981 à 2016, en écho à tous les arguments présentés à Rabat par le linguiste et le traducteur, je découvre ce passage de l'un de ses derniers ouvrages intitulé « De l'ÂME » où la parole, cette fois, est celle du Poète François Cheng de l'Académie Française :

À toutes les époques, dans toutes les cultures, chaque âme a une musique qu'elle aimerait entendre au moment de quitter le berceau terrestre. L'âme n'aura de cesse de résonner avec un chant plus vaste que soi.

Avec toutes mes amitiés à FU, LI et PU nos distingués responsables de *Synergies Chine*, et bien entendu aussi à nos Amis des Services Culturels de l'Ambassade de France en Chine.

Note

- 1. D/DLC ou Didactologie/Didactique des Langues-Cultures que l'on peut analyser ainsi :
- Didactologie : théorisation interne ou Histoire des concepts ;
- Didactique : discours sur l'enseignement de la discipline ;

À quoi s'ajoute enfin la Pédagogie qui est l'art d'enseigner par tous les moyens (logique, technique, humour, analyse, clarté, répartie, affrontement, connivence, collision, collusion etc. mais toujours dans une ambiance stimulante).

Voir également : Cortès, J. 2020. « Quelques jugements révérencieux mais non obligatoirement adulateurs. Sur l'imperium diversitaire de la Didactologie/Didactique des Langues et des Cultures contemporaine ». Synergies Algérie, n° 28, p. 11-21. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Algerie28/preface.pdf

© Revue du Gerflint (France) - Éléments sous droits d'auteur -Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr